

SYSTÈMES DE PLANCHER LAMELLÉ-COLLÉ

CRITÈRES DE QUALITÉ BOIS LAMELLÉ-COLLÉ

CARACTÉRISTIQUES	QUALITÉ NORMALE	QUALITÉ INDUSTRIE
En général	pour des constructions visibles avec exigence esthétique normale, p.ex. charpentes apparentes, zones d'habitation, abris de voiture etc.	pour des constructions sans exigence esthétique, p.ex. bâtiments industriels, halles de production, charpentes non visibles, bâtiments agricoles etc.
Noeuds – Noeuds sains – Autres noeuds, noeuds tombants	admis admis pour des diamètres jusqu'à 20 mm Plus de 20 mm : Finition nécessaire	admis admis
Poches de résine	admis jusqu'à 5 mm x 50 mm	admis
Ecorce incrustée	non admis	admis
Chant de l'arbre/écorce	non admis	Chant de l'arbre admis Ecorce non admis
Coloration (Bleu/bous rouge/brun)	admis jusqu'à 10% de la surface visible	admis
Pourriture	non admis	non admis
Domage insectes	galeries jusqu'à 2 mm de diamètre admises, si insectes inactifs	galeries jusqu'à 2 mm de diamètre admises, si insectes inactifs
Fente	fentes de retrait jusqu'à 4 mm de largeur admises autres fentes non admis	fentes de retrait admises autres fentes non admis
Courbure longitudinale	jusqu'à 4 mm sur 2 m admis	jusqu'à 4 mm sur 2 m admis
Distance d'aboutage des lamelles de couverture	sans limitation	sans limitation
Surface	raboté et chanfreiné	raboté et chanfreiné
Finition esthétique par navettes, bouchons etc.	admis	pas nécessaire
Finition esthétique par masticage	admis	pas nécessaire
Ondulations de raboteuse	sans limitation	sans limitation